Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 13754
17 avril 2015

Activités de la Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe entre la première et la deuxième partie de la Session ordinaire de 2015

Communication
Président de l'Assemblée

Sommaire **Page**

1. Visites et réunions 3
1.1. Activités de la Présidente entre le 25 janvier et le 1er mars 2015 3
1.2. Activités de la Présidente entre le 1er mars et le 16 avril 2015 5
2. Communiqués de presse 11
3. Discours 11
Annexe 1 – Activités entre le 26 janvier et le 1er mars 2015 13
Annexe 2 – Activités entre 1er mars et le 16 avril 2015 16

1. Visites et réunions

1.1. Activités de la Présidente entre le 25 janvier et le 1er mars 2015

1.1.1. Première partie de la session plénière 2015 de l'Assemblée

1. Au cours de la partie de session de janvier 2015, j'ai eu une série d'entretiens bilatéraux, en particulier avec M. Michael D. Higgins, Président irlandais, M. Didier Reynders, Ministre belge des Affaires étrangères et Président du Comité des Ministres, M. Guy Ryder, Directeur général de l'Organisation internationale du travail, et les présidents et membres d'un certain nombre de délégations d'Etats membres à l'Assemblée parlementaire. De plus, j'ai rencontré plusieurs groupes de représentants de la société civile (notamment d'Azerbaïdjan et d'Ukraine) et l'avocat de M^me^ Nadia Savchenko, membre de la délégation ukrainienne à l'Assemblée parlementaire, actuellement détenue en Russie.

2. J'ai participé le 4 février 2015 à un échange de vues avec les Délégués des Ministres afin de présenter les suites à donner aux débats qui ont eu lieu pendant la partie de session.

1.1.2. Situation in Ukraine

3. La situation en Ukraine est restée au cœur de mes activités pendant cette période.

4. Pendant la partie de session de janvier 2015, j'ai rencontré M. Volodimir Ariev, président de la délégation ukrainienne à l'Assemblée, pour parler d'événements récents dans l'Est de l'Ukraine et de la situation de M^me^ Nadia Savchenko.

5. Pendant notre rencontre, j'ai évoqué l'agression contre deux membres de la délégation russe à l'Assemblée, à laquelle auraient été impliqués des députés ukrainiens et qui s'est produite pendant la session de l'Assemblée sur le parvis du Conseil de l'Europe. Cet incident a été examiné ensuite par le Comité des présidents et le Bureau de l'Assemblée. Je dois souligner que M. Ariev s'est excusé de l'incident lors de la réunion du Bureau du 30 janvier 2015. A la suite de celle-ci, j'ai adressé une lettre à M. Volodimir Groysman, Président du Parlement ukrainien, pour lui demander d'enquêter sur cette affaire et de prendre, si nécessaire, des mesures appropriées.

6. Le 30 janvier 2015, j'ai parlé au téléphone à M. Pavlo Klimkin, Ministre ukrainien des Affaires étrangères, et je l'ai informé des débats pendant la première partie de session 2015 de l'Assemblée.

7. En ce qui concerne la situation de M^me^ Nadia Savchenko, membre de la délégation ukrainienne à l'Assemblée, actuellement détenue en Russie, j'ai adressé, à la suite des discussions du Bureau le 30 janvier 2015, une lettre à M. Sergueï Lavrov, ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, pour confirmer l'immunité accordée à M^me^ Savchenko en raison de l'Accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe et du Protocole additionnel à cet Accord, et pour demander aux autorités russes de prendre les mesures nécessaires afin de permettre la participation sans entrave de M^me^ Savchenko aux activités de l'Assemblée.

8. Tout en me félicitant de la signature, le 12 février 2015 à Minsk, du train de mesures destinées à mettre en œuvre les Accords de Minsk, j'ai appelé les deux parties à mettre fin à la violence et à faire preuve de responsabilité pour préserver et mettre en œuvre les accords de Minsk. De plus, j'ai exprimé l'espoir que cette possibilité de paix serait saisie de façon à permettre à l'Ukraine de progresser sur la voie des réformes nécessaires, y compris la révision de la Constitution et la décentralisation.

9. Cependant, étant donné que les combats se sont poursuivis après le délai du 15 février, j'ai condamné, le 18 février 2015, les hostilités dans la zone de Debaltseve, car c'était une violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu.

10. De plus, j'ai exprimé mon soutien aux appels de M^me^ Federica Mogherini, Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et de M^me^ Kristýna Zelienková, rapporteure de l'Assemblée sur les conséquences politiques de la crise en Ukraine, afin qu'un passage sûr soit réservé à ceux qui souhaitaient quitter Debaltseve.

11. En ce qui concerne la mise en œuvre du paragraphe 17 de la Résolution 2034 (2015) relative à la contestation, pour des raisons substantielles, des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation de la Fédération de Russie[1], suivant la décision du Bureau du 30 janvier 2015, j'ai adressé des lettres aux

présidents de la Verkhovna Rada d'Ukraine et de la Douma d'Etat de la Fédération de Russie pour leur demander quelle était leur première réaction à la proposition de créer un groupe de travail spécial. Je n'ai reçu aucune réaction des présidents à ce jour.

12. Je continuerai de suivre l'évolution de la situation en Ukraine afin de contribuer, notamment à la mise en œuvre de la Résolution 2034 (2015) de l'Assemblée.

1.1.3. Réponse aux récentes manifestations d'extrémisme et d'antisémitisme au Danemark et en France

13. Le 15 février 2015, j'ai exprimé mon indignation au sujet des fusillades meurtrières qui ont eu lieu à Copenhague, lors d'un débat sur la liberté d'expression et devant une synagogue. Cette nouvelle attaque terroriste visant nos valeurs et nos libertés fondamentales appelle une action urgente de toutes les forces politiques démocratiques pour combattre les manifestations de haine et d'intolérance.

14. Dans une lettre au Président du Parlement danois, M. Mogens Lykketoft, j'ai exprimé mes sincères condoléances au peuple danois, aux victimes et à leurs familles pour ce terrible attentat et pour la perte de vies humaines, et j'ai appelé à poursuivre notre lutte contre l'intolérance et l'antisémitisme.

15. Le 17 février 2015, j'ai assisté à une cérémonie officielle au cimetière juif de Sarre-Union, en France, où des centaines de tombes ont été endommagées dans la nuit du 14 au 15 février. De hauts représentants politiques des autorités françaises ont participé à la cérémonie, en particulier le Président de la République, M. François Hollande, les Présidents des deux chambres du Parlement français et le ministre de l'Intérieur. Des représentants des autorités locales ainsi que plusieurs chefs religieux étaient également présents. En marge de la cérémonie, je me suis brièvement entretenue avec le Président de la République, M. François Hollande, en lui exprimant la solidarité de l'Assemblée avec le peuple français et les autorités du pays, et en renouvelant notre invitation à s'adresser à l'Assemblée lors d'une de nos prochaines parties de session.

1.1.4. Visite officielle en Croatie (19-20 février 2015)

16. À l'invitation du Président du Parlement croate, j'ai effectué une visite officielle à Zagreb les 19 et 20 février 2015. Lors de cette visite, j'ai rencontré la Présidente croate, M^me^ Kolinda Grabar-Kitarović, le Premier ministre, M. Zoran Milanović, le Président du Parlement croate, M. Josip Leko, la première Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne, M^me^ Vesna Pusić, les présidents et les membres des commissions parlementaires sur les droits de l'homme et les droits des minorités, la législation et le système judiciaire, ainsi que les membres de la délégation croate de l'Assemblée. J'ai par ailleurs prononcé une allocution devant le Parlement croate et donné une conférence à l'Université de Zagreb.

17. J'aimerais remercier les autorités ainsi que la délégation croate de l'Assemblée pour l'excellente organisation de cette visite et pour leur hospitalité.

18. Résumant les résultats de mes discussions, j'ai salué l'excellente coopération entre la Croatie et le Conseil de l'Europe, en particulier pour ce qui concerne la ratification des conventions du Conseil de l'Europe et le recours à sa compétence pour la mise en œuvre de réformes dans le domaine de la justice et de la lutte contre la corruption. J'ai salué également le soutien apporté par le Premier ministre et le Président du Parlement à la ratification rapide de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, et j'ai exprimé l'espoir que les procédures juridiques nécessaires soient bientôt menées à terme.

19. Saluant la contribution de la Croatie à la coopération régionale, en tant qu'Etat membre, à la fois, du Conseil de l'Europe et, depuis 2013, de l'Union européenne, j'ai encouragé les autorités à partager leurs bonnes pratiques avec les pays voisins.

---

1. En vertu du paragraphe 17 de la Résolution 2034 (2015), «L'Assemblée invite le Bureau de l'Assemblée à envisager d'instituer, dans l'attente de l'accord des parlements concernés, un groupe de travail spécial auxquels participeraient les Présidents de la Douma d'Etat russe et de la Verkhovna Rada ukrainienne ou leurs représentants, groupe qui serait chargé de contribuer à la mise en œuvre de toutes les propositions figurant dans la présente résolution et de proposer d'éventuelles initiatives supplémentaires de l'Assemblée parlementaire pour appuyer la mise en œuvre des protocoles de Minsk».

20. Dans le même temps, j'ai encouragé les autorités et les acteurs politiques à maintenir la dynamique de réforme et proposé le soutien du Conseil de l'Europe pour améliorer encore l'efficacité de la justice, sensibiliser les juges aux normes de la Convention européenne des droits de l'homme, promouvoir la protection des droits des minorités et combattre efficacement la corruption.

21. Evoquant la coopération avec le Parlement croate, j'ai salué les activités de la délégation croate visant à donner suite aux résolutions de l'Assemblée et à contrôler l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

22. Concernant la lutte contre les discours de haine et les manifestations d'extrémisme et de terrorisme, j'ai souscrit à la position du Président du Parlement croate, Josip Leko, qui affirme que notre réponse aux discours de haine doit être de consolider nos institutions démocratiques, en insistant sur la responsabilité particulière des responsables politiques pour promouvoir l'inclusion, la tolérance et le respect.

23. Mon entretien avec la Présidente de la Croatie, M^{me} Kolinda Grabar-Kitarović, a porté en particulier sur la coopération régionale et sur la réponse du Conseil de l'Europe à la crise en Ukraine. J'ai félicité la Présidente pour son attachement aux valeurs et normes européennes et je l'ai invitée à s'adresser à l'Assemblée lors d'une de nos prochaines sessions.

24. En ce qui concerne la coopération régionale, j'ai encouragé les pays de la région à poursuivre leurs efforts pour promouvoir le dialogue et la réconciliation, en traitant en particulier les questions liées au retour et à l'intégration des réfugiés, ainsi que la coopération dans le domaine des poursuites pour crimes de guerre.

1.1.5. Autres activités

25. Le 4 Février 2015, j'ai rencontré M. Nils Muižnieks, Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe. Nous avons eu un échange de vues sur les développements dans un certain nombre de nos Etats membres, en particulier, en Ukraine, en Azerbaïdjan et en Russie.

26. Le 11 Février 2015, j'ai rencontré le premier vice-président de la Commission européenne, M. Frans Timmermans. Nous avons discuté, entre autres, de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme et à d'autres conventions du Conseil de l'Europe, en particulier, la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, de la situation des droits de l'homme dans un certain nombre de nos Etats membres, ainsi que de notre action pour lutter contre les manifestations de populisme et d'extrémisme en politique.

1.2. Activités de la Présidente entre le 1er mars et le 16 avril 2015

1.2.1. Visites en Serbie et en Bosnie-Herzégovine (Belgrade et Novi Sad, 9-11 mars; Sarajevo, 11-13 mars)

27. Pour la deuxième année de mon mandat de Présidente de l'Assemblée, j'ai décidé d'axer mes activités sur les pays du Sud-Est et de l'Est de l'Europe et sur le Voisinage sud. C'est dans ce contexte que je me suis rendue en février 2015 en Croatie en visite officielle (voir ma communication précédente au Bureau).

28. Au début du mois de mars, j'ai effectué une visite officielle en Serbie (du 9 au 11 mars 2015) et en Bosnie-Herzégovine (du 11 au 13 mars 2015) à l'invitation des présidents des parlements de ces pays.

29. Il est ressorti de mes discussions que l'intégration européenne était la principale force motrice des réformes démocratiques dans la région. Elle offre une excellente occasion d'associer l'action du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne pour soutenir les réformes internes, en particulier dans les domaines liés à la démocratie, aux droits de l'homme et à la prééminence du droit.

30. En Serbie, je me suis félicitée de voir que la mise en œuvre des engagements et obligations envers le Conseil de l'Europe a avancé et j'ai encouragé les autorités à entretenir l'élan de réforme dans un certain nombre de domaines prioritaires. J'ai souligné en particulier la nécessité de continuer la réforme du système judiciaire, de renforcer le pluralisme des médias et la transparence de leur contrôle et de défendre les droits des minorités. Dans ce contexte, j'ai appelé toutes les parties prenantes à combiner leurs efforts pour parvenir à un but commun: affermir la démocratie en Serbie, défendre la prééminence du droit et garantir la protection des droits de l'homme et des droits des minorités suivant les normes européennes les plus avancées, en soulignant la nécessité que les parlementaires de la majorité et de l'opposition exercent un contrôle politique sur l'exécutif et qu'ils passent au crible l'action gouvernementale.

31. Etant donné que certaines réformes supposent une révision constitutionnelle, j'ai encouragé les autorités à tirer pleinement parti du savoir-faire de la Commission de Venise dans ce processus de réforme.

32. Lors d'une rencontre avec des représentants des minorités en Vojvodine, je me suis félicitée du cadre juridique satisfaisant de protection des droits des minorités et de l'esprit de dialogue et de coopération qui existe entre les représentants des minorités et les autorités. J'ai souligné l'importance du dialogue pour traiter les questions subsistantes, soulignant que les conseils nationaux des minorités nationales étaient un bon mécanisme pour rechercher ensemble des solutions.

33. En Bosnie-Herzégovine, j'ai salué l'engagement de toutes les institutions et acteurs politiques en faveur de l'agenda européen. Dans mes discussions, j'ai senti le large consensus de tous les acteurs de la société en matière de réformes et d'intégration européenne. J'ai été encouragée par le fait qu'un accord a été conclu pendant ma visite sur la formation du gouvernement au niveau de l'Etat et de la Fédération de Bosnie-Herzégovine. C'est pourquoi, j'ai appelé les parties prenantes politiques à assumer leurs responsabilités, à être disposées à des compromis dans l'intérêt de toute la population et à convenir d'un programme de réforme.

34. Saluant l'approbation de la déclaration relative à l'intégration européenne, adoptée par la Présidence, l'Assemblée parlementaire de Bosnie-Herzégovine et les grands partis politiques, j'ai invité les autorités et les principaux acteurs politiques à saisir cette occasion pour mettre en œuvre un programme global de réforme, y compris pour satisfaire aux obligations et engagements restants pris envers le Conseil de l'Europe, en particulier l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme dans les affaires *Sejdic et Finci* et *Zornic*.

35. S'agissant de la présidence prochaine du Comité des Ministres par la Bosnie-Herzégovine, j'ai exprimé mon soutien en faveur des activités proposées et j'ai encouragé les autorités à rechercher des synergies avec leurs partenaires régionaux. Le fait que cette année, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie président respectivement le Conseil de l'Europe et l'OSCE offre une occasion idéale de mettre en relief la dimension régionale dans l'action menée par les deux organisations afin de relever des défis paneuropéens tels que la lutte contre les manifestations d'extrémisme, l'encouragement du vivre-ensemble, du dialogue interculturel et de sa dimension religieuse, tout comme le soutien à la participation démocratique des jeunes. Je crois que les discussions sur ce plan se poursuivent et je me réjouis, en qualité de Présidente de l'Assemblée, à l'idée de soutenir d'éventuelles actions conjointes.

36. Naturellement, outre la coopération entre le Conseil de l'Europe et la Serbie et la Bosnie-Herzégovine, mes discussions dans les deux pays ont porté sur les questions régionales, y compris les questions de réconciliation et de dialogue, et la situation des réfugiés et des personnes déplacées. Dans ce contexte, j'ai souligné le rôle que l'ensemble des pays de la région doivent jouer pour assurer la stabilité régionale en soulignant une fois encore que l'intégration européenne est une occasion de consolider encore la paix et de promouvoir la coopération. Il importe avant tout de faire en sorte de rendre la justice pour le passé et de rechercher – ensemble – des solutions communes aux problèmes communs. Le dialogue est le seul moyen d'aller de l'avant. J'ai félicité les autorités des pays de la région pour leur engagement et leur volonté de développer des contacts personnels.

37. En ce qui concerne la coopération paneuropéenne, j'ai souligné le rôle particulier qui incombe aux responsables politiques dans la lutte contre l'intolérance, le discours de haine et les manifestations de populisme et d'extrémisme en politique, invitant les parlementaires de Serbie et de Bosnie-Herzégovine à participer activement à l'Alliance parlementaire contre la haine.

1.2.2. Visite en Italie (Rome, Sicile, 30 mars-2 avril 2015)

38. Les discussions qui ont eu lieu lors de ma visite officielle en Italie ont porté avant tout sur les problèmes de droits de l'homme que posent les migrations et la situation des réfugiés et des demandeurs d'asile arrivant sur les côtes sud de l'Italie. Je salue en particulier l'énorme effort des autorités italiennes à sauver des centaines de vies en Méditerranée.

39. En ce qui concerne les questions de migrations, j'ai souligné que l'Italie est confrontée à un problème particulier en tant qu'Etat situé aux avant-postes des flux mêlés de migrants irréguliers, de demandeurs d'asile et de réfugiés. Alors que les problèmes persistent, y compris en matière de délais pour enregistrer les personnes arrivant sur les côtes italiennes et pour traiter leur dossier, il est clair que l'Italie ne peut supporter seule les efforts déployés afin de faire face aux vagues successives de «boat people». Il faudra un partage plus équitable des responsabilités avec les autres pays européens.

40. Dans ce contexte, j'ai souligné la nécessité de réviser le système de Dublin qui, selon moi, n'est pas seulement obsolète et peu adapté au traitement des problèmes d'aujourd'hui, mais aussi inéquitable pour les pays de première entrée comme pour les demandeurs d'asile.

41. En Sicile, il était clair pour moi que les demandeurs d'asile hébergés à Mineo étaient bien pris en charge, mais que le temps passé dans le centre à attendre une décision sur leur demande d'asile était trop long. J'ai été heureuse de prendre note de l'engagement et de l'action de toutes les parties prenantes, gouvernementales et non gouvernementales, de prendre soin des demandeurs d'asile. Le centre de Mineo est géré de façon excellente et pourrait servir d'exemple pour d'autres centres. J'ai aussi constaté avec satisfaction que les autorités souhaitaient poursuivre leur politique tendant à réduire la taille des différents centres en général et à les décentraliser dans toute l'Italie.

42. En ce qui concerne la coopération entre l'Italie et le Conseil de l'Europe, j'ai relevé en particulier la contribution de l'Italie à la réforme constitutionnelle au sein des Etats membres du Conseil de l'Europe grâce au travail de la Commission de Venise pour la démocratie par le droit, à ses efforts pour combattre la violence à l'encontre des femmes et à son rôle de catalyseur dans la relance de la Charte sociale européenne, instrument servant à protéger les droits sociaux en Europe.

43. Pour ce qui est des réformes internes, j'ai souligné deux autres questions importantes, qui réclament une attention particulière.

44. D'abord, les récentes affaires de corruption confirment que la lutte contre ce fléau doit rester en tête du programme de toutes les forces politiques.

45. Ensuite, j'ai souligné la durée excessive des procédures judiciaires. En dépit des progrès récents, cela reste un gros problème en Italie, y compris pour ce qui est de la Convention européenne des droits de l'homme. A cet égard, j'ai évoqué, lors de plusieurs réunions, la question de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et j'ai invité à créer un organe parlementaire chargé de cette question.

1.2.3. Visite en Turquie (Ankara, Gaziantep, Istanbul, 7-10 Avril 2015)

46. La question des migrations était aussi au cœur de ma visite officielle en Turquie. Pendant mes rencontres, j'ai souligné que la Turquie a toujours été un pont entre l'Europe et l'Asie et qu'elle se heurte actuellement à des problèmes formidables étant donné sa position géographique. Deux millions de réfugiés de Syrie et d'Irak se sont enfuis par ce pont. Ils ont été accueillis en Turquie où ils ont trouvé asile. Je tiens à féliciter les autorités turques non seulement pour l'accueil de ces réfugiés – ce que j'ai pu observer de mes yeux au camp d'Elbeyli à Kilis – mais aussi pour la stratégie à long terme qu'elles sont en train d'élaborer afin d'assurer leur intégration à long terme en Turquie.

47. La Turquie a investi 5,5 milliards de dollars pour accueillir ces réfugiés, tandis que la communauté internationale n'a en revanche donné que la maigre somme de 250 millions. La communauté internationale, et l'Europe en particulier, doivent maintenant intervenir davantage et aider la Turquie et les réfugiés dans ce qui est devenu une situation fort compliquée et qui se prolonge, où beaucoup de choses sont en jeu pour l'Europe et pour les réfugiés.

48. Pour en venir à la question du programme politique intérieur, j'ai exprimé l'horreur que m'inspirait le récent attentat terroriste dans lequel le procureur Mehmet Selim Kiraz a trouvé la mort à Istanbul. Je soutiens la déclaration du Président de la Cour constitutionnelle, selon lequel la première façon de combattre le terrorisme était de garantir les droits de l'homme.

49. Ces dernières décennies, la Turquie a fait de grands progrès sur le plan économique et en matière de protection et de garantie des droits de l'homme. Quelques questions subsistent toutefois, que j'ai évoquées devant le Président, le Premier ministre et d'autres interlocuteurs. Les plus sensibles d'entre d'elles sont la liberté d'expression et la liberté de la presse, ainsi que la proportionnalité de certaines décisions restrictives récentes, y compris concernant les médias sociaux. J'ai précisé cependant que la liberté d'expression ne peut pas être illimitée et que les médias sociaux soulèvent actuellement de nouveaux problèmes auxquels nous n'avons pas encore trouvé de solutions.

50. J'ai aussi eu l'occasion de présenter au Président du Parlement une proposition de créer un organe parlementaire chargé d'évaluer l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, et j'ai relevé auprès de divers interlocuteurs le rôle que pourrait jouer la Commission de Venise du Conseil de l'Europe pour donner des avis sur des législations et des questions controversées, comme les récentes mesures de sécurité, le rôle de la majorité et de l'opposition et le seuil électoral de 10% imposé aux partis.

51. Enfin, lors de ma rencontre avec le Président Erdoğan, je me suis félicitée des mesures qu'il a prises pour trouver une solution au dur conflit prolongé concernant les Kurdes; j'ai encouragé le Président et l'ensemble des parties à prendre d'autres mesures pour remédier aux tensions et problèmes subsistants.

1.2.4. Visite en Arménie (13-14 avril 2015)

52. A l'invitation de l'Assemblée Nationale de la République d'Arménie, je me suis rendu le 13 et le 14 avril 2015 à Erevan, en visite officielle.

53. Au cours de cette visite, je me suis entretenue avec le Président de la République, le Premier ministre, le Président de l'Assemblée nationale et le ministre des Affaires étrangères. Des entretiens ont aussi eu lieu avec les présidents des Commissions parlementaires responsables des questions de droits de l'homme et de la politique étrangère, les leaders des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale, la délégation arménienne auprès de l'Assemblée parlementaire, des représentants de la société civile, ainsi que les étudiants à l'Université d'Etat de Erevan. Au terme de ma visite, j'ai salué les progrès réguliers du pays en vue de la mise en œuvre des engagements et des obligations souscrits lors de son adhésion au Conseil de l'Europe.

54. En même temps, tout en reconnaissant les progrès accomplis durant ces 14 dernières années au Conseil de l'Europe, j'ai attiré l'attention des autorités sur le besoin de traiter un certain nombre de questions ouvertes, notamment, en ce qui concerne l'indépendance de la justice, l'administration de la justice, ainsi que la lutte contre la corruption. Dans ce contexte, je me suis réjouie de la bonne coopération entre l'Arménie et le Conseil de l'Europe dans le cadre du Plan d'action 2012-2014 et j'ai encouragé les autorités à élaborer de nouveaux programmes de coopération.

55. Deux questions étaient au centre de toutes mes discussions: la réforme constitutionnelle et la lutte contre la violence domestique.

56. Concernant la réforme constitutionnelle, tout en saluant la bonne coopération avec la Commission de Venise, j'ai insisté sur la nécessité d'organiser un vaste débat politique au sujet des propositions de réforme, avec la participation de toutes les parties prenantes de la sphère politique et de la société civile. Les amendements à rédiger devraient se conformer aux principes européens et être adoptés sur la base d'un large consensus dans la société toute entière.

57. S'agissant de la lutte contre la violence domestique et la violence à l'égard des femmes, je me suis référée au récent rapport du Commissaire aux droits de l'homme qui met en exergue une série de graves problèmes dans ce domaine. J'en ai appelé à tous mes interlocuteurs pour qu'ils prennent des mesures urgentes sur tous les fronts afin de s'attaquer aux problèmes, notamment en adhérant à la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Je crois comprendre que des travaux préparatoires ont été lancés et j'espère vivement voir l'Arménie adhérer rapidement à cette convention.

58. Au sujet des questions régionales, j'ai évoqué le conflit du Haut-Karabakh ainsi que les relations entre l'Arménie et la Turquie.

59. En rejoignant le Conseil de l'Europe, l'Arménie et l'Azerbaïdjan se sont engagés à poursuivre leurs efforts pour régler le conflit du Haut-Karabakh exclusivement par des moyens pacifiques. Notre Assemblée n'a cessé d'exprimer son soutien à l'action menée en vue de la résolution du conflit, en particulier dans le cadre des initiatives prises par les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE. Je tiens à remercier tous mes interlocuteurs arméniens de m'avoir expliqué – en toute franchise et dans un esprit d'ouverture – leurs points de vue sur les activités de l'Assemblée concernant les questions liées au conflit du Haut-Karabakh. La situation est très complexe, j'en conviens, et doit être examinée sans précipitation, en prenant tous les facteurs en considération. Tous les rapports de l'Assemblée doivent être équilibrés et tenir compte des points de vue de toutes les parties. Il est de mon devoir, en ma qualité de Présidente, de garantir la mise en œuvre des mesures prises par les organes de l'Assemblée.

60. Au sujet des relations entre l'Arménie et la Turquie, j'ai insisté sur le fait que les deux pays avaient une histoire commune et qu'en tant que membres du Conseil de l'Europe, ils adhéraient aux mêmes valeurs de droits de l'homme, de démocratie et d'Etat de droit. Je ne doute pas que ces valeurs mêmes, qui unissent tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, aideront les deux pays à tourner la page ensemble et à construire un futur partagé. Dans ce contexte, lors de ma visite, j'ai rendu hommage aux victimes des massacres de 1915 et attiré l'attention sur le rôle que le Conseil de l'Europe devrait jouer pour empêcher que de telles atrocités ne se reproduisent. Le Conseil de l'Europe a pour mission de défendre nos valeurs et de

promouvoir les principes du respect et de la tolérance. Nous devons tirer tous les enseignements de l'histoire de notre continent et rester unis pour combattre avec détermination les manifestations de haine et d'intolérance, mais aussi pour promouvoir le dialogue et le vivre ensemble.

1.2.5. Autres activités

1.2.5.1. Participation à la marche internationale contre le terrorisme (Tunis, 29 mars 2015)

61. Le 18 mars 2015, j'ai vivement condamné l'attentat terroriste contre le musée du Bardo à Tunis, soulignant que rien ne peut justifier le terrorisme. Tout en condamnant avec la plus grande fermeté ceux qui veulent menacer la paix et la stabilité par la violence et la crainte, j'ai souligné que notre réponse à l'extrémisme devait viser à rendre plus fortes nos démocraties.

62. Pour manifester pleinement notre soutien aux autorités tunisiennes, j'ai participé le 29 mars 2015, à la marche internationale contre le terrorisme à Tunis, aux côtés du Président tunisien Beji Caïd Essebsi, du Président français François Hollande, du Premier ministre italien Matteo Renzi et de beaucoup d'autres responsables politiques internationaux qui se sont rendus à Tunis, notamment Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité nationale palestinienne. J'ai souligné que la société tunisienne a montré clairement que toute tentative d'intimidation de cette jeune démocratie était vouée à l'échec. La Tunisie restera sur la voie des réformes démocratiques et nous continuerons de lui apporter tout notre soutien.

1.2.5.2. Conférence à haut niveau sur «la mise en œuvre de la Convention européenne, une responsabilité partagée», organisée dans le cadre de la Présidence belge du Comité des Ministres

63. Le 26 mars 2015, j'ai assisté à la séance d'ouverture de la Conférence à haut niveau sur «la mise en œuvre de la Convention européenne, une responsabilité partagée», organisée dans le cadre de la Présidence belge du Comité des Ministres. Dans mon discours d'ouverture, j'ai réaffirmé le rôle clé de l'Assemblée parlementaire et de ses membres dans la défense du rôle central de la Convention européenne des droits de l'homme, instrument constitutionnel de l'ordre public européen, tout en veillant à ce que les normes de la Convention soient effectivement protégées et mises en œuvre au niveau interne.

64. Dans ma déclaration, je me suis arrêtée sur la contribution de l'Assemblée parlementaire à la mise en œuvre des normes de la Cour européenne des Droits de l'Homme. Cela inclut, entre autres, le suivi de l'exécution des arrêts de la Cour européenne et une formation ciblée des parlementaires et du personnel parlementaire sur les normes de la Convention européenne des droits de l'homme.

1.2.5.3. Réunions bilatérales avec des députés du Parlement européen

65. En marge de ma participation à la conférence à haut niveau sur «la mise en œuvre de la Convention européenne, une responsabilité partagée», j'ai rencontré M. Elmar Brok, Président de la Commission des Affaires étrangères du Parlement européen, M. Claude Moraes, Président de la Commission libertés civiles, justice et affaires intérieures, M^{me} Elena Valenciano, Présidente de la Sous-commission des droits de l'homme de la Commission des Affaires étrangères et MM. Manfred Weber et Gianni Pittella, les présidents des groupes du PPE et des socio-démocrates. Nos discussions ont porté sur la complémentarité entre le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire dans le traitement des problèmes politiques actuels, en particulier la crise en Ukraine et l'aggravation du populisme, de l'extrémisme et du terrorisme. Soulignant la nécessité de soutenir les autorités ukrainiennes dans la mise en œuvre des réformes, y compris la révision constitutionnelle et la décentralisation, j'ai rappelé la contribution que la Commission de Venise pouvait faire à cet égard. S'agissant de la menace de l'extrémisme, j'ai souligné la nécessité de promouvoir la tolérance, le dialogue et le vivre-ensemble, appelant à une collaboration entre le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire sur cette question, y compris par l'Alliance parlementaire contre la haine.

66. De plus, j'ai eu un échange de vues avec des représentants de grandes ONG de défense des droits de l'homme qui suivent les activités du Conseil de l'Europe, organisé en collaboration avec le Bureau de liaison du Conseil de l'Europe à Bruxelles.

1.2.5.4. Participation à la conférence consacrée au 25e anniversaire du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)

67. Lors de l'ouverture de la Conférence consacrée au 25^{e} anniversaire du Comité européen pour la prévention de la torture et des traitements inhumains ou dégradants (CPT), j'ai souligné que l'interdiction absolue de la torture consacrée à l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme, est sans nul

doute la pierre angulaire du système de protection des droits de l'homme en Europe. Cette interdiction ne peut faire l'objet d'une mesure de suspension ou de dérogation même en cas de guerre ou en cas d'autre danger public menaçant la vie de la nation. Aujourd'hui, alors que la crainte du terrorisme réapparaît, notre responsabilité partagée est de résister à toute tentation de diluer cette règle.

68. Tout en me félicitant du travail remarquable du CPT, j'ai rappelé que les parlementaires ont aussi la responsabilité d'ouvrir ces lieux obscurs où des personnes sont détenues et de dénoncer les conditions inhumaines et les mauvais traitements. La Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées mène un travail fondamental à cet égard: elle a élaboré un guide visant à sensibiliser au droit et à la responsabilité des parlementaires de visiter des centres de détention de migrants irréguliers et de demandeurs d'asile et elle encourage vivement les parlementaires à réaliser de telles visites.

69. J'ai saisi cette occasion pour soutenir l'initiative de l'Assemblée d'organiser, lors de la Journée internationale des migrants (le 18 décembre), des visites simultanées de délégations nationales de l'Assemblée parlementaire dans des centres de détention d'immigrés des 47 Etats membres

1.2.5.5. Visite d'un centre de détention d'immigrés au Luxembourg

70. Immédiatement après la conférence précitée, j'ai visité un centre de détention de migrants irréguliers au Luxembourg avec des membres de la délégation de ce pays. La visite m'a permis de comparer les différents centres existants en Europe et de me sensibiliser aux problèmes des personnes détenues au Luxembourg et des autorités qui gèrent ce centre.

1.2.5.6. Réunion conjointe entre le Comité des Présidents et le Bureau élargi de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), et participation à la 102e session plénière de la Commission de Venise

71. La participation à ces réunions nous a permis d'aborder un éventail de questions, y compris l'Ukraine et la révision constitutionnelle et les réformes prioritaires, ainsi que les menaces que les diverses «lois relatives aux agents étrangers» font peser sur la liberté d'association dans des pays comme la Russie et l'Azerbaïdjan. Nous avons aussi évoqué le boycott récurrent de l'opposition au parlement, échangé nos impressions sur la coopération pendant les missions d'observations des élections et examiné les perspectives actuelles de collaboration dans le Voisinage du sud.

72. Comme toujours cet échange de vues avec les membres de la Commission de Venise a été extrêmement intéressant et important pour notre travail et les actions de coopération en cours.

1.2.5.7. Participation aux réunions de commissions de l'Assemblée

73. Le 23 mars 2015, j'ai assisté à une réunion de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'Assemblée parlementaire. Dans mon discours, j'ai mis l'accent sur l'importance de véritables politiques européennes des migrations, caractérisées par une responsabilité partagée et par davantage de solidarité, et j'ai souligné le rôle essentiel du dialogue avec les pays non européens pour relever les défis actuels liés aux migrations. Je me suis félicitée des activités lancées par la Commission, par exemple la campagne visant à mettre fin à la détention d'enfants migrants et le programme de visites coordonnées de parlementaires dans des centres de détention de migrants à l'occasion de la Journée internationale des migrants (18 décembre 2015). Je me suis encore arrêtée sur la montée du racisme et de l'intolérance en Europe, cause de préoccupation pour la Commission des migrations et je l'ai encouragée à collaborer plus étroitement avec l'Alliance parlementaire contre la haine.

1.2.5.8. Situation de Mme Nadia Savchenko, membre de la délégation ukrainienne à l'Assexmblée parlementaire du Conseil de l'Europe, actuellement maintenue en détention en Russie

74. Pendant toute cette période, j'ai continué de suivre avec une grave préoccupation la situation de notre collègue, M^{me} Nadia Savchenko, membre de la délégation ukrainienne à l'Assemblée, actuellement maintenue en détention en Russie. Sur la base des informations que j'ai reçues des avocats de M^{me} Savchenko, j'ai adressé plusieurs appels aux autorités russes pour qu'elles libèrent, y compris pour des motifs humanitaires, la pilote ukrainienne membre de l'Assemblée, qui fait une grève de la faim dans une prison de Moscou.

2. Communiqués de presse

1. La Présidente de l'APCE réitère à toutes les parties son appel à respecter l'Accord de cessez-le-feu et le Protocole de Minsk (24 janvier 2015)
2. Le Prix des droits de l'homme Václav Havel: le rêve ne s'arrête pas (4 février 2015)
3. Lampedusa: une nouvelle tragédie qu'il fallait éviter par tous les moyens (11 février 2015)
4. La Présidente de l'APCE salue l'annonce d'un cessez-le-feu en Ukraine (12 février 2015)
5. L'attaque terroriste de Copenhague est dirigée contre nos valeurs et libertés (15 février 2015)
6. «Nous devons rester unis contre l'intolérance», déclare Anne Brasseur lors d'une cérémonie à Sarre-Union (17 février 2015)
7. Anne Brasseur condamne une violation flagrante de l'accord de cessez-le feu (18 février 2015)
8. Anne Brasseur salue l'excellente coopération entre la Croatie et le Conseil de l'Europe (20 février 2015)
9. Assassinat de Boris Nemtsov à Moscou: réaction de la Présidente (28 février 2015)
10. Anne Brasseur appelle à la libération d'un membre de l'APCE détenu à Moscou (1 mars 2015)
11. L'interdiction de la torture doit rester absolue (2 mars 2015)
12. Anne Brasseur choquée par les conditions de rétention de Yarl's Wood (3 mars 2015)
13. Anne Brasseur: «Le temps est compté pour Nadia Savchenko» (3 mars 2015)
14. La Présidente salue celles et ceux qui se battent pour les droits des femmes (6 mars 2015)
15. «La Serbie est membre à part entière de la communauté paneuropéenne de valeurs» (12 mars 2015)
16. Bosnie et Herzégovine: Anne Brasseur salue l'engagement en faveur de l'Agenda européen (13 mars 2015)
17. Chute d'un hélicoptère transportant un enfant malade à Belgrade (14 mars 2015)
18. La Présidente de l'APCE condamne fermement l'attaque terroriste à Tunis (18 mars 2015)
19. Journée de lutte contre le racisme: éduquer pour mieux combattre les préjugés (20 mars 2015)
20. La Présidente transmet ses condoléances aux peuples allemand et espagnol (25 mars 2015)
21. Mise en œuvre de la Convention des droits de l'homme: une responsabilité partagée (26 mars 2015)
22. La Présidente de l'APCE à la marche internationale contre le terrorisme à Tunis (29 mars 2015)
23. La Présidente appelle à aider davantage l'Italie face aux vagues de migrants (2 avril 2015)
24. Attaque à Istanbul: la Présidente adresse un message de sympathie au Président du Parlement turc (2 avril 2015)
25. Le rôle de la Turquie est plus essentiel que jamais, selon la Présidente de l'APCE (10 avril 2015)
26. La Présidente salue l'avancement régulier de l'Arménie sur la voie des réformes (15 avril 2015)

3. Discours

– Discours d'ouverture de la 1re partie de la Session ordinaire de 2015 (26 janvier 2015)
– Discours à l'occasion de la Cérémonie de commémoration du 70ème anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau (26 janvier 2015)
– Echange de vues sur «Les Jeunes comme clé pour la résolution des conflits et la consolidation de la paix en Europe» à la réunion de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des medias (28 janvier 2015)
– Discours prononcé à l'occasion du lancement de l'Alliance parlementaire contre la haine (29 janvier 2015)
– Echange de vues avec les Délégués des Ministres (Strasbourg, 4 février 2015)
– Discours à l'attention des membres du Parlement de la Croatie (Zagreb, 20 février 2015)

– Conférence à l'Université de Zagreb (Croatie, 20 février 2015)

– Discours d'ouverture «le CPT a 25 ans: faire le bilan et aller de l'avant» (Strasbourg, 2 mars 2015)

– Conférence à la Faculté des sciences politiques (Belgrade, Serbie, 9 mars 2015)

– Discours devant les membres de l'Assemblée Nationale de la République de Serbie (Belgrade, 10 mars 2015)

– Conférence à l'Université de Sarajevo (Bosnie Herzégovine, 11 mars 2015)

– Echange de vues avec la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées (Paris, 23 mars 2014)

– Discours d'ouverture de la Conférence de haut niveau sur «la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme, notre responsabilité partagée» (Bruxelles, 26 mars 2015)

– Conférence à l'Université de Catania (Italie, 1 avril 2015)

– Conférence à l'Université Bilkent (Ankara, Turquie, 7 avril 2015)

– Conférence à l'Université d'Etat d'Erevan (Arménie, 14 avril 2015)

Annexe 1 – Activités entre le 26 janvier et le 1er mars 2015

Réunions (par ordre chronologique)

1. Première partie de la session ordinaire de 2015 (Strasbourg, 26-30 janvier 2015)

– M. Sergueï Narychkine, Président de la Duma d'Etat de la Fédération de Russie

– M. Joseph Daul, Président, PPE

– M^me^ Ida Grinspan, survivante de l'Holocauste

– M. Didier Reynders, Ministre des Affaires étrangères et européennes de la Belgique, Président du Comité des Ministres

– M. Paul Arkwright, Directeur Multilateral Policy, Foreign and Commonwealth office et M. Matthew Johnson et M^me^ Lucy Ahad, Europe and Democracy Team Leader, Multilateral Policy Department, FCO

– M. Michael D. Higgins, Président de l'Irlande, et Madame Higgins

– Représentants de la Fondation Open Dialog: M^me^ Lyudmyla Kozlovska, Présidente, M^me^ Anna Koj, Chef du Bureau de l'UE et M. Mark Feygin, avocat de M^me^ Nadia Savchenko

– M^me^ Dinara Yunus, Défenseur des Droits de l'Homme, Azerbaïdjan

– M. Michel Aguilar, Président, Commission des Droits de l'Homme, Conférence des OING

– M. Guy Ryder, Directeur Général de l'Organisation Internationale du Travail

– M^me^ Gulnara Akhundova, International Media Support et M. Zohrab Ismayil, Assistance to Free Economy, International Media Support and Human Rights House Foundation

– M. Pavlo Klimkin, Ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine (entretien téléphonique)

Membres de l'Assemblée parlementaire

– M. Volodymyr Ariev, Président, délégation de l'Ukraine

– Membres de la délégation de la Bosnie Herzégovine

– M. Margus Hanson, membre de la délégation de l'Estonie (en l'absence M. Saar, Président de la délégation)

– M. Reha Denemeç, Président de la délégation de la Turquie

– M. Michele Nicoletti, Président de la délégation de l'Italie

– Membres de la délégation du Maroc

– M. José Maria Beneyto, Président de la délégation de l'Espagne

– Présidents des délégations nationales

– M. Tedo Japaridze, Président de la délégation de la Géorgie

– M. Gvozden Srećko Flego, Président de la délégation de la Croatie

– M^me^ Inese Libina-Egnere, Présidente de la délégation de la Lettonie

– M. Andriy Lopushanskyy, membre de la délégation de l'Ukraine

– M^me^ Aleksandra Djurović, Présidente de la délégation de la Serbie

– M^me^ Hermine Naghdalyan, Présidente de la délégation de l'Arménie

– M. Mehmet Çağlar, Représentant de la communauté chypriote turque

2. Strasbourg (3-4 février et 10-11 février 2015)

– M. Frans Timmermans, Premier Vice-Président, Commission européenne

– M. René Rouquet, Président, délégation française (entretien téléphonique)

– M. Olemic Thommessen Président, Parlement de la Norvège (entretien téléphonique)

3. Cérémonie au cimetière juif de Sarre-Union (17 février 2015)

Participation à la cérémonie, en présence de:

– M. François Hollande, Président de la République française

– M. Gérard Larcher, Président du Sénat français

– M. Claude Bartolone, Président de l'Assemblée Nationale française

– M. Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur français

– des représentants des autorités locales

– des dignitaires religieux

4. Visite officielle en Croatie (18-20 février 2015) (par ordre chronologique)

– Professeur Gvozden Srećko Flego, Président de la délégation de la Croatie auprès de l'Assemblée parlementaire, et des membres de la délégation parlementaire de la Croatie auprès de l'Assemblée

– M. Josip Leko, Président du Parlement de la Croatie

– M. Furio Radin, Président, et des membres de la Commission des droits de l'homme et des minorités nationales, Parlement de la Croatie

– Professeur Josip Kregar, Président, et des membres de la Commission juridique, Parlement de la Croatie

– M^{me} Ingrid Antičević Marinović, Présidente, et des membres de la Commission législative, Parlement de la Croatie

– M. Zoran Milanović, Premier Ministre de la République de Croatie

– Professeur Damir Boras, PhD, Recteur de l'Université de Zagreb

– M^{me} Kolinda Grabar-Kitarović, Présidente de la République de Croatie

– M^{me} Vesna Pusić, 1ère Vice Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne de la République de Croatie

5. Réunions avec des personnalités du Conseil de l'Europe (par ordre chronologique)

– M. Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général

– M. Nils Muižnieks, Commissaire aux Droits de l'Homme

– M^{me} Snežana Samardžić-Marković, Directrice Générale, DG II, Direction Générale de la Démocratie

– M. Philippe Boillat, Directeur Général, DG I, Direction Générale Droits de l'homme et Etat de droit

– Chefs des secrétariats des Commissions de l'Assemblée

6. Réunions avec la communauté diplomatique (par ordre chronologique)

– M. Dirk Van Eeckhout, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Belgique

– M. Manuel Jacoangeli, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de l'Italie

– M. Rolands Lappuķe, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Lettonie

– M^{me} Gea Rennel, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de l'Estonie

– M. Almir Šahović, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Bosnie-Herzégovine

– M. Miroslav Papa, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de la Croatie

– M. Zoran Popović, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanente de la Serbie

– M. Rudolf Lennkh, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent de l'Autriche

– M^{me} Jocelyne Caballero, Ambassadeur, Représentante Permanente de la France

7. Contacts avec les médias entre le 26 janvier et le 1er mars 2015 (par ordre chronologique)

MEDIA	TYPE	PAYS
Chaîne parlementaire	TV	Luxembourg
Rain TV + Russia today	TV	Russie
Journalistes russes (visite d'étude)		Russie
RT TV Russia Today	TV	Russie
Deutsche Welle	TV	Allemagne
Le Journal	Conseil de l'Europe internet	
Mediabox	internet	
Réunion annuelle avec les journalistes locaux	Divers	Correspondants des médias locaux et internationaux basés à Strasbourg
Conférence de presse à l'ouverture de la 1re partie de session 2015		

Annexe 2 – Activités entre 1er mars et le 16 avril 2015

Visites et réunions

1. Visite d'un centre de rétention au Luxembourg (3 mars 2015)

– M. Vincent Sybertz, Directeur et M^{me} Sophie Rodesch, Directrice adjointe

2. Visite en Serbie (9-11 mars 2015) (par ordre chronologique)

– M. Ivica Dacić, Premier Vice Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères
– Représentants de la société civile
– M^{me} Maja Gojković, Présidente de l'Assemblée Nationale
– Présidents des Groupes parlementaires au sein de l'Assemblée Nationale
– Président et membres de la Commission pour les droits humains et minoritaires et l'égalité des genres de l'Assemblée nationale
– Membres de la Commission des affaires étrangères et de la délégation de la Serbie auprès de l'Assemblée
– Membres de la Commission de la Culture et de l'Information de l'Assemblée Nationale
– M Tomislav Nikolić, Président de la République de Serbie
– M. Aleksandar Vucić, Premier Ministre de la République de Serbie
– M^{me} Ana Tomanova Makanova, Vice-Présidente de l'Assemblée de la Province Autonome de Vojvodine
– Représentants des Conseils Nationaux de l'Assemblée de la Province Autonome de Vojvodine

3. Visite en Bosnie Herzégovine (12-13 mars 2015) (par ordre chronologique)

– M. Vjekoslav Bevanda, Président du Conseil des Ministres de la Bosnie-Herzégovine
– M. Zlatko Lagumdzija, Ministre des affaires étrangères de la Bosnie-Herzégovine
– Membres du Collège de l'Assemblée parlementaire de la Bosnie-Herzégovine:
  - M. Sefik Džaferović, Président de la Chambre des Représentants
  - M. Bariša Čolak, Président de la Chambre des Députés
  - M^{me} Borjana Krišto, Première Vice-Présidente de la Chambre des Représentants
  - M. Mladen Bosić, Second Vice-Président de la Chambre des Représentants
  - M. Ognjen Tadić, Premier Vice-Président de la Chambre des Députés
  - M. Safet Softić, Second Vice-Président de la Chambre des Députés
– Représentants des Commissions parlementaires:
  - Commission des Affaires étrangères, Chambre des Représentants
  - Commission Constitutionnelle et juridique, Chambre des Représentants
– M. Mladen Ivanić, Président de la Présidence de la Bosnie-Herzégovine
– Membres de la Délégation de Bosnie-Herzégovine auprès de l'Assemblée parlementaire
– Représentants d'ONG's

4. Réunions à Bruxelles et Conférence sur «La mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme, notre responsabilité partagée» (25-26 mars 2015) (par ordre chronologique)

– M^me^ Elena Valenciano, Présidente, Sous-Commission des droits de l'homme de la Commission des affaires étrangères, Parlement européen

– M. Manfred Weber, Président du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) au Parlement européen

– M. Claude Moraes, Président, Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, Parlement européen

– Représentants des Organisations Non-Gouvernementales (Amnesty International, PICUM, International Federation for Human Rights, Open Society European Policy Institute)

– M. Gianni Pittella, Président du Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen

– M. Elmar Brok, Président, Commission des affaires étrangères, Parlement européen

– M. Bogdan Lucian Aurescu, Ministres des affaires étrangères de la Roumanie

5. Visite en Tunisie (28-29 mars 2015)

– M. Mohamed Ennaceur, Président de l'Assemblée des Représentants du Peuple

6. Visite en Italie (30 mars–2 avril 2015) (par ordre chronologique)

– M. Roland Schilling, Directeur adjoint HCR Rome

– M. Pietro Grasso, Président du Sénat

– M^me^ Laura Boldrini, Présidente de la Chambre des députés

– M. Domenico Manzione, Secrétaire d'Etat, Ministère de l'Intérieur

– M. Benedetto della Vedova, Secrétaire d'Etat, Ministère des affaires étrangères

– M. Rocco Buttiglione, Membre de la Commission Justice et de la Commission affaires européennes, Chambre des députés

– M. Sandro Gozi, Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes

– M. Francesco Paolo Sisto, Président de la Commission affaires constitutionnelles, Chambre des députés

– M. Mario Marazziti, Président de la Commission permanente des Droits de l'homme, Chambre des Députés

– Audition conjointe avec les Commissions des affaires étrangères de la Chambre des Députés et du Sénat

– M. Alessandro di Battista, vice-Président de la Commission affaires étrangères, Chambre des députés

– M^me^ Donatella Ferranti, Présidente de la Commission Justice, Chambre des députés

– M. Andrea Orlando, Ministre de la Justice

– M. Armando Gradone, Préfet de Syracuse

– M. Mario Caggegi, Surintendant de la Police, Province de Syracuse

– M. Enzo Bianco, Maire de Catania

– M. Marcello Cardona, Surintendant de la Police, Province de Catania

– Directeurs du centre "Papa Francesco" pour mineurs non-accompagnés à Priolo Gargallo, Syracuse; centre pour mineurs non-accompagnés et familles "La Zagara" à Melilli, Syracuse; centre pour demandeurs d'asile à Mineo, Catania

7. Visite en Turquie (7-10 Avril 2015) (par ordre chronologique)

– Représentants d'Organisations non gouvernementales
– Prof. Dr. Zühtü Arslan, Président de la Cour Constitutionnelle
– M. Reha Denemeç, Président de la délégation de la Turquie auprès de l'Assemblée Parlementaire, et les membres de la délégation turque
– Représentants du Parti Démocratique populaire (HDP)
– M. Volkan Bozkir, Ministre des Affaires de l'Union européenne
– M. Cemil Çiçek, Président de la Grande Assemblée Nationale de Turquie
– M. Mevlüt Çavuşoğlu, Ministre des affaires étrangères
– Dr Fuat Oktay, Président de l'Autorité de gestion des catastrophes et des urgences du Premier Ministre
– Représentants du Parti Républicain populaire (CHP)
– Représentants du Parti du Mouvement Nationaliste (MHP)
– M. Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Turquie
– M. Karim Atassi, Représentant ad interim du UNHCR
– Prof. Dr. Ahmet Davutoğlu, Premier Ministre de la République de Turquie
– M^{me} Fatima Şahin, Maire de Gaziantep
– Archévêque Aram Ateshian, Vicaire Général (Patriarche a.i.) du Patriarcat arménien de Constantinople
– Sa Sainteté le Patriarche œcuménique Bartholomée I

8. Visite en Arménie (13-14 avril 2015) (par ordre chronologique)

– Réunion conjointe avec les Groupes parlementaires de l'Assemblée nationale
– M^{me} Elinar Vardanyan, Présidente de la Commission Permanente sur la Protection des droits humains et les affaires publiques
– M. Artak Zakaryan, Président de la Commission permanente des affaires étrangères
– M. Galust Sahakyan, Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie
– M. Edward Nalbandian, Ministre des affaires étrangères de la République d'Arménie
– Représentants de la société civile et des ONG
– M. Hovik Abrahamyan, Premier Ministre de la République d'Arménie
– M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie
– Membres de la délégation arménienne auprès de l'Assemblée Parlementaire

9. Réunions avec la communauté diplomatique (par ordre chronologique)

– Représentants du corps diplomatique en Serbie
– Représentants du corps diplomatique en Bosnie-Herzégovine
– M^{me} Janine Finck, Ambassadeur du Luxembourg à Rome
– M^{me} Arlette Consemius, Ambassadeur de Luxembourg à Ankara et des membres du corps diplomatique à Ankara

10. Contacts avec les médias entre le 1er mars et le 16 avril 2015 (par ordre chronologique)

MEDIA	TYPE	PAYS
Journal local	Presse écrite	Luxembourg
Ria Novosti	Agence d'information	Fédération de Russie

MEDIA	TYPE	PAYS
TVS	Télévision	Serbie
Conférence de presse en Serbie		
N1	Télévision	Bosnie Herzégovine
Conférence de Presse en Bosnie-Herzégovine		
Journal local	Presse écrite	Italie (Catania)
NTV	Télévision	Turquie
Association de journalistes		Turquie
Quotidien local Aravot	Presse écrite	Arménie
TV publique Arménie	Télévision	Arménie
A1Plus	Télévision	Arménie